



TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(E) EN SANTÉ MENTALE ET MAINTIEN DOMICILE

Le Centre de Santé Inuulitsivik, avec plus de 950 employés, fait partie du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, région du Nunavik. Il assure à la population du territoire de la Baie d'Hudson composée d'environ 7000 personnes, des services de santé et des services sociaux de première ligne, notamment des services de prévention, d'évaluation, de diagnostic et de traitement, de réadaptation et de soutien. De plus, il assure les services reliés à la protection de la jeunesse ainsi que la gestion, pour la région du Nunavik, de Ullivik situé à Dorval. La mission de ce dernier étant d'accueillir les personnes inuites qui doivent recevoir des services de santé dans les hôpitaux montréalais participants. La population inuite est répartie dans sept communautés établies sur la côte de la Baie d'Hudson, de Kuujjuaraapik à Salluit.

Le travailleur social est à l'aise avec l'intervention en cas de crise et les problèmes de suicide, de violence familiale, d'abus sexuels et de toxicomanie, ainsi que les problèmes de santé mentale graves et persistants.

Sous la supervision du coordonnateur des Services sociaux des CLSC, le travailleur social devra :

- Offrir des services aux adultes souffrant de problèmes de santé mentale graves et persistants (ainsi que d'autres diagnostics, y compris la déficience intellectuelle, la toxicomanie, etc.) en plus d'autres problèmes de santé mentale (dépression, SSPT, détresse situationnelle, etc.);
- Effectuer des évaluations préliminaires de la santé mentale et fera les références nécessaires à des services spécialisés.
- Contribuer à un environnement de travail qui ciblera l'autonomie accrue des OS-SA au moyen d'entrevues conjointes et de visites à domicile, de discussions de cas, de réunions d'équipe, etc.
- Intervenir directement auprès des clients à la demande du client lui-même, du travailleur communautaire ou du coordonnateur, dans des situations difficiles ou dans celles où il y a conflit d'intérêts.
- Travailler en collaboration avec une grande variété de partenaires au sein du CSI (comme les infirmières, les médecins, les ressources résidentielles en santé mentale) ainsi que dans la communauté, y compris le conseil municipal, les chefs religieux, KRPF, etc.
- Organiser, en collaboration avec les travailleurs communautaires, les horaires de travail hebdomadaires, les tâches de garde, etc.
- Fournir de l'information et de l'interprétation des différentes lois touchant le milieu clinique (p. ex., loi P-38, TAQ, etc.).
- Assurer le bon fonctionnement du bureau des services sociaux du CLSC en collaboration avec les travailleurs communautaires (p. ex., commander des fournitures, réparer l'équipement de bureau, etc.).
- Satisfaire aux exigences relatives à l'enregistrement clinique et aux rapports statistiques hebdomadaires;

- Faire la liaison avec d'autres organismes du Nord et du Sud (p. ex., Aaniavituqarq, Centre de réinsertion sociale, TAQ, hôpitaux psychiatriques, etc.).
- Préparer et offrir des activités d'éducation et de prévention du public avec le travailleur communautaire et/ou le travailleur du mieux-être de liaison communautaire.

Autres responsabilités

- Aider à l'orientation des nouveaux employés
- Assumer la responsabilité des cas d'autres travailleurs sociaux dans le même village
- en leur absence pour quelque raison que ce soit
- Aider dans d'autres communautés au besoin en temps de crise
- Effectuer d'autres tâches ou fonctions à la demande de son superviseur

Qualifications requises

- Baccalauréat ou maîtrise en travail social;
- Être membre de l'OTSTCFQ, un atout

Expérience requise

- Au moins deux ans d'expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec
- Expérience en santé mentale et des soins à domicile est un atout

Habilités et aptitudes essentielles

- Flexibilité et ouverture d'esprit
- Volonté de découvrir différentes visions et approches des problèmes individuels, familiaux et sociaux
- Adaptabilité particulièrement en ce qui concerne les techniques et stratégies d'intervention
- Reconnaissance et respect de la culture et des valeurs inuites
- Permis de conduire valide

Conditions et avantages

Temps complet permanent basé à Puvirnituk;

Taux horaire entre 27.08\$/h et 47.98\$/h selon expérience;

Prime d'éloignement de 203,66\$/sem sans dépendant et 358,99\$/sem avec dépendant;

Prime cargo de 115.64\$/sem;

Prime de rétention de 114.99\$/sem;

Logement meublé fourni;

3 ou 4 sorties annuelles selon statut;

9 semaines au Nord suivi de 4 semaines de congé au Sud selon statut.

****Les intervenants qui sont actuellement dans le réseau de la santé et des services sociaux peuvent demander un congé sans solde Nordique (jusqu'à 48 mois) pour travailler au Nunavik.****

Pour envoi de candidature contacté Christiane Alary à l'adresse courriel suivante :
christiane.alary.csi@ssss.gouv.qc.ca

